



MON VILLAGE
URBAIN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mairie-begles.fr

Jeudi 24 octobre 2019

OBJECTIF VILLE ZÉRO MÉGOT : BÈGLES S'ÉQUIPE DE CENDRIERS URBAINS

La Ville de Bègles expérimente la collecte et le recyclage des mégots de cigarette en installant 19 cendriers urbains dans la ville. L'objectif est de remédier à la pollution environnementale des mégots de cigarette et au surcoût de ramassage engendré. Chacun de ces cendriers urbains peut contenir jusqu'à 10 000 mégots. La première collecte aura lieu début novembre, puis tous les mois. Les mégots seront récupérés à vélo et recyclés par la société bordelaise *EcoMégot*.



À travers cette solution, la Ville entend sensibiliser et impliquer les fumeurs dans la réduction de jets de mégots dans la rue. En France, ce sont chaque année 40 milliards de mégots qui sont jetés dans la nature. Ces déchets, particulièrement polluants – dû aux 2 500 composés chimiques contenus dans une cigarette, mettent jusqu'à 12 ans pour se dégrader. **En plus de vouloir limiter cette pollution environnementale et visuelle, Bègles fait le choix de collaborer avec un acteur de l'économie sociale et solidaire.** *EcoMégot* est en effet créateur d'emploi local et de travail d'insertion : la production des cendriers est assurée par l'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) béglais *Fil de Faire*.